



Grande Porte des Alpes

DOSSIER DE PRESSE
6 juillet 2022

GRANDE PORTE DES ALPES TOP DÉPART POUR LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE URBAINE



SOMMAIRE

03.....ÉDITOS

04.....DE LA « PORTE DES ALPES » À LA « GRANDE PORTE
DES ALPES »

06.....UN TERRITOIRE PORTEUR D'UNE FORTE CAPACITÉ DE
TRANSFORMATION ET D'ÉVOLUTION

08.....LA CONSULTATION INTERNATIONALE D'URBANISME

10.....LES ÉQUIPES RETENUES

12.....UNE ÉTUDE D'UN AN



Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie et présidente de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

« Le territoire de la Grande Porte des Alpes a de nombreux atouts, par son positionnement géographique et son dynamisme économique. Il doit néanmoins faire face à de nombreuses contraintes, que ce soit en termes de mobilités, de disparité du tissu économique ou de morcellement du secteur. Je suis impatiente de travailler en coopération avec les équipes retenues pour repenser l'avenir et aller vers un territoire résilient et plus adapté aux enjeux du réchauffement climatique. Ce travail partenarial se construira avec les communes, la direction départementale des territoires, la direction générale de l'aviation civile, le SEPAL, SYTRAL Mobilités et l'agence d'urbanisme, en dialogue avec les acteurs économiques et les grandes institutions du territoire comme l'Université Lumière Lyon 2. »



Emeline Baume, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique.

« La consultation internationale menée par la Métropole de Lyon est une démarche inédite et ambitieuse, qui permettra de se projeter sur le très long terme et de mettre en place de nouveaux modèles de développement, notamment sur le plan économique, en lien avec les enjeux climatiques, environnementaux et sociaux. Si l'ensemble des acteurs a une connaissance fine du territoire, les 3 équipes que nous venons de sélectionner vont nous permettre de bénéficier de 3 regards extérieurs, nationaux et internationaux, pour porter une vision d'ensemble et se projeter sur le développement de ce territoire majeur. »



Gilles Gascon, président de la conférence territoriale des maires Porte des Alpes.

« Territoire historique de développement de l'agglomération lyonnaise, la Porte des Alpes s'étend sur 1 350 hectares et trois communes – Bron, Chassieu et Saint-Priest. Avec près de 13 000 emplois, sa vocation économique, commerciale et de loisirs est bien ancrée et fait de ce territoire un lieu très attractif. Son identité singulière, façonnée par la présence de l'aéroport Lyon-Bron, a également favorisé la conservation d'espaces de nature et d'agriculture qu'il convient de protéger et de valoriser. La consultation, qui s'ouvre, vise à donner un nouvel élan à ce territoire stratégique. Elle porte l'ambition de l'inscrire durablement dans le XXIème siècle et faire de la Porte des Alpes, le territoire de la Grande Porte des Alpes. »

DE LA « PORTE DES ALPES » À LA « GRANDE PORTE DES ALPES »

Territoire historique de développement de l'agglomération lyonnaise, la « Porte des Alpes » présente une vocation économique importante entre grandes infrastructures, équipements à rayonnement métropolitain et national et espaces non urbanisés à dominante agricole ou naturelle.

La forte maîtrise foncière publique a motivé, par le passé, l'intégration de nombreux équipements sur son sol, parmi lesquels l'aéroport de Lyon-Bron, le campus universitaire de Lyon 2 ou le centre de congrès Eurexpo. Des zones industrielles (comme celle de mi-Plaine), le centre commercial de Porte des Alpes et le parc technologique complètent cet ensemble.

Ainsi, de lourdes infrastructures routières (A43, boulevard urbain est de Lyon), de transports (aéroport de Bron) ou de transports en commun (tramways T2 et T5) s'y sont développées, renforçant l'attractivité du site pour les territoires nationaux et internationaux.

Ce positionnement a conduit à l'implantation d'un tissu économique riche mais disparate, fabriqué par juxtaposition d'opérations successives sur plusieurs décennies.

Il peut donner le sentiment d'un territoire « servant », au service de la Métropole et dont les retombées, à l'échelle locale, apparaissent parfois moindres et ne générant que peu d'usages pour ses habitants.

Plusieurs raisons amènent aujourd'hui à interroger cette vocation économique fortement dominante et cette pratique d'un territoire de destination, impulsé par ses équipements, plutôt qu'un territoire de la vie quotidienne.

Si, depuis plusieurs décennies, ce territoire s'enrichit au rythme des opportunités foncières et économiques, la Métropole de Lyon souhaite engager un temps de réflexion et de projection pour construire une stratégie de valorisation et de développement de ce secteur aux horizons 2030, 2040 et 2050.

Se projeter sur ce long terme permet de penser les futurs modes de vie, de travailler, de consommer, de s'alimenter, d'étudier, d'habiter... et de prendre en compte notre rapport aux espaces naturels et à la biodiversité.



UN TERRITOIRE PORTEUR D'UNE FORTE CAPACITÉ DE TRANSFORMATION ET D'ÉVOLUTION

Le territoire de la « Grande Porte des Alpes » se développe sur trois communes : Bron, Chassieu et Saint-Priest. Il est situé à l'interface entre le centre et la périphérie de la Métropole et bénéficie de grands espaces naturels et agricoles.

À la fois territoire économique majeur, doté de grands équipements et d'infrastructures métropolitaines, nationales, voire internationales, mais aussi caractérisé par de grands espaces ouverts, le secteur présente des leviers d'action et une capacité de développement importants.

Son potentiel d'évolution lui donne un rôle essentiel à jouer dans la transition environnementale de la Métropole.

Plusieurs opérations d'ores et déjà engagées sur le périmètre de la « Grande Porte des Alpes » participent à cette réflexion autour des enjeux d'équilibre des territoires entre centre et périphérie et interrogent le devenir de ce territoire à grande échelle : requalification de la zone commerciale autour d'Auchan, développement du campus universitaire Lyon 2, renouvellement urbain du quartier de Parilly (requalification des Unités de Construction).

Il paraît donc opportun de lancer une réflexion prospective large sur ce territoire, en s'appuyant sur plusieurs leviers pour envisager une nouvelle vision :

- des équipements ayant répondu à des attentes qui évoluent et qu'il convient de repenser ;
- un héritage patrimonial industriel à valoriser ;

- des potentiels offerts par les nombreux espaces ouverts non urbanisés au contact de grands ensembles de nature et agricoles ;
- des infrastructures de desserte routières nombreuses et la présence de lignes de transports en commun, permettant une connexion rapide avec le centre de la Métropole et les territoires voisins (communauté de communes de l'Est Lyonnais et Nord Isère) ;
- l'évolution des modes de vie à horizon 2050, qui auront un impact sur la composition de la ville et ses dynamiques (logistique, économie, agriculture, mobilité, etc.).

La « Grande Porte des Alpes » en chiffres

→ **12 700** emplois estimés.

→ **350** entreprises.

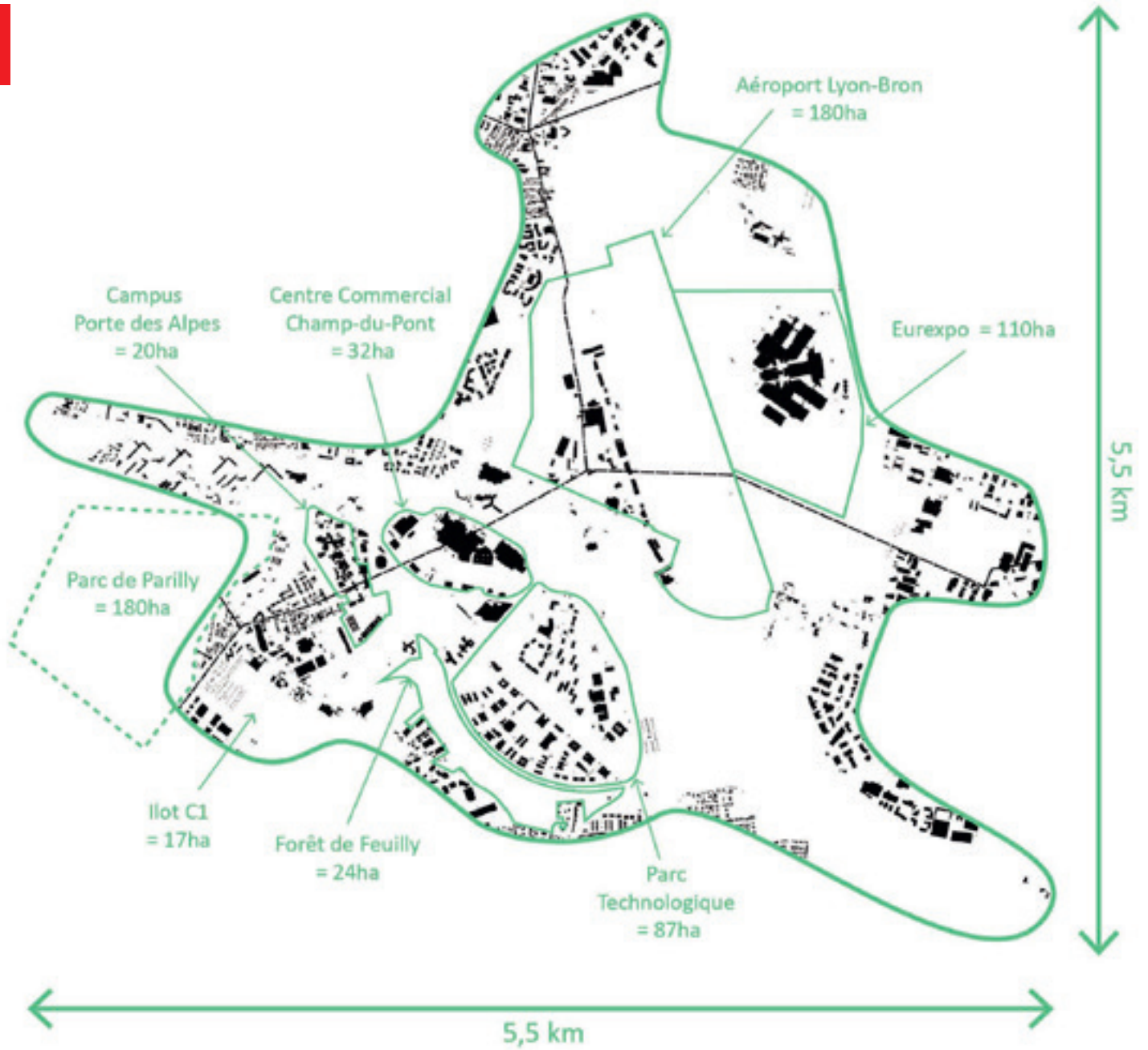
→ **1 350** ha de superficie = $\frac{1}{4}$ de la superficie de la ville de Lyon ; soit la taille des 3^e et 8^e arrondissements de Lyon réunis.

→ **100** ha d'emprise bâtie = 8% environ de la « Grande Porte des Alpes ».

→ **1 250** ha d'emprise non bâtie = 92% environ de la « Grande Porte des Alpes ».

→ **5 840** habitants.

L'enjeu est de changer de paradigme en passant de la « Porte des Alpes » comme territoire servant la Métropole à la « Grande Porte des Alpes » comme territoire « ressource ».



LA CONSULTATION INTERNATIONALE D'URBANISME

Afin d'imaginer le territoire de la « Grande Porte des Alpes » aux horizons 2030, 2040 et 2050, la Métropole de Lyon a lancé, en novembre dernier, un appel d'offres pour sélectionner les équipes qui travailleront sur la consultation internationale d'urbanisme ouverte en juillet 2022.

Les thèmes à étudier :

• Système naturel

- Comment renforcer et augmenter les réservoirs de biodiversité ?
- Comment concevoir un environnement de vie garantissant la santé de ses habitants et répondant à un besoin de nature et d'espaces verts de proximité ?
- Comment concrétiser l'objectif de Zéro Artificialisation Nette ?

• Système habité

- Quels modes d'habiter proposer ?
- Quelles formes urbaines ? Quelle densité ?
- Comment porter le dynamisme du renouvellement urbain ?

• Système économique

- Comment faire évoluer les modèles en place pour faire perdurer le dynamisme de la Grande Porte des Alpes ?
- Quelles évolutions programmatiques envisager et comment renforcer la desserte et l'accessibilité de cette zone pour assurer l'attractivité des sites tertiaires ?

• Système mobilités

- Comment structurer, diversifier et faire cohabiter les différents modes de déplacements permettant d'envisager une réduction de l'usage de la voiture ?
- Quelles évolutions à court, moyen et long terme des mobilités aériennes et de l'aéroport Lyon-Bron ?

• Système alimentaire

- Quelle place pour l'agriculture sur le territoire de la « Grande Porte des Alpes » ?
- Quels types d'agricultures et de cultures pour répondre aux besoins alimentaires des grands lyonnais ?
- Comment évoluer vers une agriculture responsable et neutre en carbone ?

• Système énergétique

- Comment proposer des territoires résilients face au changement climatique ?
- Quelle mutation amorcer avec le changement climatique ?
- Quelles opportunités pour impulser une production énergétique locale et durable ?

La démarche inclut les partenaires suivants :

- les communes de Bron, Chassieu et Saint-Priest, dans le cadre de la conférence territoriale des maires Porte des Alpes ;
- l'État, via la direction départementale des territoires et la direction générale de l'aviation civile ;
- l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ;
- SYTRAL Mobilités ;
- le SEPAL.



LES ÉQUIPES RETENUES

Trois équipes pluridisciplinaires ont été retenues à l'issue de l'appel d'offres.

Elles réunissent les domaines de compétences suivants :

- architecture, paysagisme et urbanisme ;
- économie ;
- habitat ;
- sociologie ;
- mobilités ;
- infrastructures ;
- approches environnementales.

Équipe Devillers et associés

Devillers et associés : architecture et urbanisme.

Sathy : architecture, urbanisme.

TN Plus : paysage.

Yes We Camp : urbanisme transitoire.

Scet : programmation économique et commerciale.

Merc/At : programmation habitat.

6T : mobilité.

ZEFCO : environnement.

AEU : écologie-hydrologie.

Egis : infrastructure.

Alain Bourdin : sociologie.

Gaëlle Anastasio : illustration.

« La consultation internationale de la Grande Porte des Alpes est une commande extraordinaire : son objet, sa dimension prospective et sa démarche de co-construction avec les élus, les techniciens, les grands acteurs et les usagers du territoire nous ont immédiatement parlé.

Menée par Devillers & Associés, agence d'urbanisme, d'architecture et de paysage, notre équipe est composée de 12 structures et 12 experts thématiques pointus dans leur domaine. Elle fait ainsi le pari de l'intelligence collective et réunit l'ensemble des compétences nécessaires pour élaborer une vision à long terme sur ce territoire stratégique. L'enjeu est de dépasser les préoccupations immédiates et d'identifier les tendances sociétales de fond pour en faire un levier de la résilience de la Métropole face au changement climatique et plus généralement face à toutes les composantes, démographique, technique, économique et éthique de la grande mutation ! Ce contexte de travail complexe - au croisement de la prospective et de la technique - nous oblige à activer l'imaginaire, mais aussi à maîtriser les données et apporter des réponses précises sur des questions techniques. »



Équipe 51N4E

51N4E : architecture et urbanisme.

Lola : paysage.

2001 : architecture.

Systematica : infrastructure.

Transsolar : environnement.

Ville Ouverte : urbanisme, programmation participation.

Créspace : politiques publiques.

Bollinger+Grahmann : infrastructure.

Master POCA (EAVT Paris-Est) : stratégie post-carbone.

« A l'heure actuelle, la question écologique est au cœur des débats de société. Les perturbations que nous connaissons et que nous vivons sont des indicateurs de l'urgence de la question. D'un autre côté, le modèle économique et de développement (péri)urbain de la Porte des Alpes sont à l'origine d'une très grande quantité de carbone. Face à ce constat, nous sommes dans l'obligation de repenser nos manières

de faire. Notre équipe aime prendre comme point de départ des paradoxes, des défis : pouvons-nous soutenir une croissance tant économique que démographique sans consommer de nouvelles terres ? La décarbonisation de notre paysage productif peut-elle servir de levier à la résilience écologique ? L'urgence et les conflits générés sont autant d'opportunités de dépasser le « business as usual » et de porter une vision des paysages urbains et périurbains novatrice. Notre équipe aime provoquer les imaginaires : la maquette, les collages, les marches... sont pour nous autant d'éléments d'un récit à inventer, à plusieurs mains, plusieurs voix. La Grande Porte des Alpes peut devenir un poumon pour la Métropole en lien avec le développement d'un paysage productif, plus sobre, captant le carbone, produisant de nouvelles richesses, habités par de multiples loisirs et sports, humains et non-humains. »



Équipe Lafayette architecture

Lafayette Architecture : architecture et urbanisme.

Établissement : paysage.

Sleth : architecture et urbanisme.

Citec : mobilité.

Ingérop : infrastructure.

Setec Energie Environnement : environnement.

Setec Organisation : programmation économique.

Ville Ouverte : programmation habitat.

Cynthia Ghorra-Gobin : sciences sociales.

Carbone 4 : programmation économique bas carbone.

« Territoire support des grands équipements métropolitains, la Grande Porte des Alpes appartient en quasi-totalité au modèle de développement urbain du siècle dernier, fondé sur la consommation d'énergies fossiles. En développant une sensibilité pour ces territoires d'interfaces, nous nous sommes forgés la conviction que la transition se joue là, loin de la ville centre. L'aménagement y incarne la confrontation de notre société à ses propres limites physiques. Les outils classiques de l'aménagement ne semblent pas avoir de prises sur ces territoires. Pour trouver les nouveaux leviers dans une dimension à la fois prospective et opérationnelle, nous

rassemblons une équipe européenne et pluridisciplinaire. Lafayette (architecte-urbaniste mandataire), SLETH et Établissement développeront une approche du projet sous le prisme du végétal et plus globalement du vivant, déclencheurs de nouveaux modes de vie décarbonés. Pour passer d'un territoire servant à un territoire ressource, Setec Organisation et Carbone 4 (Jean-Marc Jancovici) accompagneront les acteurs économiques dans un exercice de prospective bas-carbone et d'adaptation au changement climatique. Plutôt que la programmation d'un nouveau grand projet pour la Grande Porte des Alpes, Ville Ouverte proposera les outils pour faire émerger avec les habitants de Bron, Chassieu et Saint-Priest, les multiples qualités du quotidien qui fondent leur futur commun. Les bureaux d'ingénierie Setec Énergie, Environnement, Citec et Ingérop apporteront leur compétence et leur connaissance du terrain, tandis que l'universitaire Cynthia Ghorra-Gobin permettra un regard distancié sur la métropolisation de ce territoire. »





UNE ÉTUDE D'UN AN

Ces équipes vont travailler en 2022 et 2023 sur un exercice de prospective urbaine.

En plus du séminaire de lancement (les 6, 7 et 8 juillet 2022), quatre autres séminaires de travail seront organisés, en octobre 2022, janvier 2023, mars 2023 et juillet 2023. Ils seront construits autour de conférences ouvertes au grand public.



La première aura lieu le jeudi 7 juillet 2022, à 18h30 à l'École de Design Strate (23, rue Paul Montrochet – Lyon 2). Elle donnera la parole à Alexandre Monnin (directeur du Master of Sciences Stratégie et Design pour l'Anthropocène) sur la notion de redirection écologique des territoires et des modèles économiques. Elle sera animée par Sylvain Grisot, urbaniste et fondateur de Dixit et sera suivie d'un échange avec les trois équipes.

Il ne s'agit pas d'un concours : les équipes ne sont pas mises en concurrence mais développent chacune leur vision dans une démarche prospective.

La Métropole de Lyon a ainsi monté une dynamique de projet permettant de favoriser la coopération entre les équipes et avec l'ensemble des parties prenantes (communes, acteurs économiques et institutionnels...) afin de construire des visions partagées, impulsant une transformation du territoire.

Les trois équipes élaborent des visions à long terme qui doivent pouvoir se mettre en œuvre par étapes successives (jalons 2030, 2040 et 2050).

L'ambition est de proposer des scénarios permettant de penser la ville de demain à l'aune des enjeux des transitions environnementales et sociales.

→ Quel projet d'accueil des habitants et des activités économiques au regard d'une nécessité de sobriété foncière, du renforcement de la place de la nature, de la qualité de vie et d'un objectif de justice socio-spatiale à l'échelle du territoire métropolitain ?

Les scénarios d'évolution proposés devront également :

- intégrer l'enjeu de « réparation » d'un morceau de territoire fabriqué, jusqu'à présent, par la juxtaposition d'opérations successives ;
- interroger les interfaces entre centre et périphérie, sujet de réflexion qui constitue un enjeu majeur sur tout le territoire de l'agglomération ;
- penser le devenir de nos modes de vie et leurs impacts sur le territoire.



Un comité scientifique, présidé par Michel Lussault (géographe et enseignant-chercheur à l'Université de Lyon), sera chargé d'accompagner les équipes dans leur réflexion

prospective et de garantir la bonne prise en compte des enjeux urbains, contemporains et futurs.

Il associera des universitaires, des praticiens et des chercheurs indépendants pour échanger avec les équipes sélectionnées, les acteurs économiques et les communes du territoire tout au long de la démarche et faire en sorte que les propositions intègrent les réflexions actuelles sur la mutation de la ville contemporaine.

Composition du comité scientifique

- **Jean-Yves Authier** : professeur de sociologie à l'Université Lumière Lyon 2, chercheur au centre Max Weber ;
- **Eric Daniel-Lacombe** : architecte DPLG, Docteur en urbanisme et titulaire d'une habilitation à diriger des recherches en géographie urbaine, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette ;
- **Marc Dumont** : professeur d'urbanisme à l'Université Lille 1, chercheur au laboratoire Territoires, Villes, Environnement, Sociétés (TVES) et directeur de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL) ;
- **Natacha Gondran** : professeure en évaluation environnementale à l'École des Mines Saint-Etienne, membre du laboratoire de recherche Environnement, Ville, Société (UMR CNRS 5600/ université de Lyon) ;
- **Karine Hurel** : géographe et cartographe, déléguée générale adjointe de la fédération nationale des agences d'urbanisme ;
- **Bernard Kaufmann** : maître de conférences à l'université Claude-Bernard (Lyon) ;
- **Michel Lussault** : géographe et enseignant-chercheur à l'Université de Lyon ;
- **Magali Reghezza-Zitt** : maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches à l'ENS, directrice du centre de formation sur l'environnement et la société (CERES), membre du laboratoire de géographie physique de Meudon (LGP – UMR 8591) ;
- **Magali Talandier** : professeure des universités à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de l'Université Grenoble Alpes.

Une attention particulière sera portée à la communication et à l'échange avec les habitantes et habitants de la Métropole de Lyon, pour leur rendre compte de l'avancée des travaux et les associer aux réflexions. Une mise en valeur de ce travail consolidé est prévue à l'automne 2023.

En complément, un nouveau format d'enquête et de dialogue auprès des usagers du territoire de la Grande Porte des Alpes sera mené à l'aide des étudiantes et étudiants de la Public Factory de Sciences Po Lyon et de Strate École de Design.



« La Public Factory de Sciences Po Lyon et Strate école de design sont heureuses de contribuer ensemble à la réflexion collaborative pilotée par la Métropole de Lyon sur l'avenir de la Grande Porte des Alpes. Se projeter dans le futur et imaginer les modes de vie à l'horizon 2050, dans un contexte de nécessaire transition écologique, c'est l'essence du projet pédagogique de Strate. La Public Factory de Sciences Po Lyon, en tant que lab pédagogique dédié aux mutations du monde public, voit dans la démarche Grande Porte des Alpes une opportunité pour réinventer et transformer l'action publique au service du vivant en intégrant les nouveaux modes d'habitat, de mobilité, de production et consommation. Faire participer les étudiants de nos écoles et plus globalement du site universitaire lyonnais à cet exercice inédit de prospective contribuera au nécessaire engagement des citoyens dans la co-fondation d'un territoire vivant. » Guillaume Lom Puech, directeur de Strate, École de Design et Martine Huyon, responsable de la Public Factory de Sciences Po Lyon.



Les travaux produits dans le cadre de cette démarche de prospective sur la « Grande Porte des Alpes » permettront de faire émerger une méthodologie ou des outils pour penser et projeter le développement des territoires, qui pourraient être exportables sur d'autres territoires de la Métropole ou à d'autres collectivités territoriales. Ils alimenteront les réflexions urbaines en cours, notamment la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération lyonnaise portée par le SEPAL.

CONTACT PRESSE

Métropole de Lyon

Amandine Mollier

06 67 95 13 59

amollier@grandlyon.com

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

Photographie : Thierry Fournier



imprimé sur papier recyclé

